Anthropologie et Sociétés



Les crises de subsistance dans une économie régionale. Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850

André Lepage

Volume 16, Number 2, 1992

Crises de subsistance

URI: https://id.erudit.org/iderudit/015216ar DOI: https://doi.org/10.7202/015216ar

See table of contents

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print) 1703-7921 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lepage, A. (1992). Les crises de subsistance dans une économie régionale. Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850. *Anthropologie et Sociétés*, *16*(2), 37–54. https://doi.org/10.7202/015216ar

Article abstract

Subsistence Crises in a Régional Economy Fishermen's Communities in Chaleur Bay, 1815-1850

Cod-fish trade is the foundation of the Gaspé régional economy in the ninetenth century. During the period 1815-1850, when it is in full expansion, fishermen's communities of Chaleur Bay face récurrent winter hungers. The crédit policy of the Robin company, the most powerful merchant institution, impose to a growing mass of producers conditions that both favors and constrain their domestic production. The rationing policy that it puts forth during subsistence crises has the results of consolidating the dependency of its clients.

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES CRISES DE SUBSISTANCE DANS UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850

André Lepage



Les famines et les disettes ont fait l'objet d'innombrables études. On a longuement débattu par exemple du rôle respectif, et du poids relatif, des facteurs d'ordres climatique et socio-économique dans l'incidence des épisodes de famine. comme ceux qui ont frappé durement les populations du Sahel au cours des deux dernières décennies (Shipton 1990). Les perturbations climatiques, qu'elles soient ponctuelles ou cycliques, prévisibles ou non, qu'elles aient des effets temporaires ou irréversibles, sont souvent à la source d'une réduction substantielle des disponibilités alimentaires. Dans la mesure cependant où tout groupe humain cherche de quelque manière à anticiper leur incidence et leurs effets, on peut penser que sa capacité d'y répondre efficacement doive composer avec des forces sociales puissantes qui en accentuent ou en restreignent la portée. Les déficits alimentaires temporaires ou chroniques qui ont affecté la plupart des sociétés anciennes, et touchent certainement toutes les sociétés contemporaines, ne sont pas attribuables uniquement ou même principalement aux conditions climatiques. Loin d'être absolue, la rareté est le plus souvent relative et on compte maints exemples, à commencer par la grande famine irlandaise de 1844 à 1851, où elle fait sentir ses effets au moment où existent sous la forme de réserves ou de marchandises en circulation des aliments en quantité suffisante pour répondre aux besoins. Les famines, comme le souligne Sen (1981), résultent plus généralement de l'impuissance des membres d'un groupe local ou d'une catégorie sociale à faire valoir leurs droits à une part minimale des moyens de subsistance collectifs disponibles.

La notion de famine ou celle de crise de subsistance évoque souvent un phénomène bien circonscrit dans le temps et l'espace, qui suit un cours quasi naturel et se résorbe de lui-même. Cette connotation de « désastre » a des conséquences fâcheuses pour l'interprétation des épisodes de crises alimentaires. Dans la mesure où la famine apparaît comme un phénomène sui generis, toute l'attention est portée sur ses causes immédiates et sur les interventions d'urgence capables d'en atténuer les effets les plus manifestes, aux dépens des conditions structurelles qui rendent son incidence possible ou probable. Aussi importe-t-il d'insister pour y reconnaître non pas un événement d'un type singulier, mais bien plutôt la manifestation extrême d'une grande variété de formes d'exploitation

économique, l'expression la plus éloquente, en somme, du processus de paupérisation.

Cet article propose une interprétation des crises de subsistance qui ont affecté les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs au cours de la première moitié du XIX° siècle. Il vise à démontrer comment une institution économique puissante, dont le développement a reposé sur le commerce d'un produit unique, a pu imposer à une masse croissante de producteurs des conditions telles que leurs familles ont été tenues pendant des décennies au seuil de la famine. Il illustre la pertinence de la perspective suivant laquelle les crises alimentaires résultent moins de la rareté absolue des ressources disponibles que de l'incapacité d'une population économiquement dépendante de produire des valeurs ou des ressources suffisantes pour la satisfaction de ses besoins essentiels. Il montre en outre comment la structure des rapports socio-économiques dominants médiatise et renforce les effets de conditions climatiques défavorables à la constitution de réserves alimentaires et contribue à précipiter l'incidence d'épisodes de disette.

La production de la morue séchée en vue de l'exportation est le fondement essentiel de l'économie régionale de la Gaspésie au XIX° siècle. L'origine de cette économie remonte au début du Régime anglais, au moment où des sociétés de commerce originaires des îles de Jersey et de Guernesey, dans l'archipel de la Manche, y établissent des comptoirs de commerce qui vont leur assurer une emprise de plus en plus forte sur les communautés de pêcheurs de la région. À partir de 1815, tirant profit à la fois de l'accroissement de la population et de l'ouverture, au lendemain des guerres napoléoniennes en Europe, d'un marché méditerranéen vaste et lucratif, ces entreprises se multiplient, se développent et poussent leurs ramifications dans toutes les parties du territoire maritime gaspésien. Cette période de prospérité du commerce trouve cependant son terme dans la faillite, en 1886, des plus importantes d'entre elles, victimes de la concurrence internationale et de l'effondrement des marchés¹.

Au cours de cette période, et surtout avant 1850, les communautés de pêcheurs gaspésiens font face à des crises de subsistance hivernales récurrentes, d'une sévérité inconnue auparavant. C'est que les entreprises jersiaises, dans la mesure où elles tiennent les pêcheurs et leurs familles dans un état de dépendance chronique, limitent sévèrement leur capacité de faire face aux aléas climatiques qui perturbent leur production de subsistance et de constituer les réserves alimentaires adéquates à leurs besoins. La source de la crise réside fondamentalement dans un écart permanent et même croissant entre les revenus dont disposent les pêcheurs et leurs dépenses de consommation marchande. En effet, tandis que le prix de vente de la morue, leur principale source de revenus, demeure à peu près stationnaire au cours de toute la période (il varie entre 14 et 16 shillings le quintal de qualité supérieure), les prix des denrées qu'ils obtiennent en échange subissent une hausse

^{1.} La concurrence des pêcheries norvégiennes s'est fait sentir à partir du début des années 1880. En janvier 1886, la Jersey Banking Co., qui faisait office de créditeur et de principal bailleur de fonds de la Charles Robin and Co. et de la Le Boutillier Brothers, faisait faillite, entraînant avec elle celle de ses principaux débiteurs. La compagnie Robin fut consolidée et réorganisée par la suite, grâce à la fusion de ses intérêts avec ceux de la compagnie J. et E. Collas, de Pointe-Saint-Pierre, sous la nouvelle raison sociale de Charles Robin, Collas and Co.

de l'ordre de 20, voire 40% dans certains cas, au moment même où les besoins de consommation des familles tendent à augmenter régulièrement. Cette conjoncture place les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs dans une condition précaire. Bien que la production domestique soit impérative dans ce contexte, la faiblesse de ces moyens est telle qu'elle contribue davantage à consolider la dépendance des pêcheurs à l'égard du commerce d'alimentation qu'à combler cet écart entre les revenus et le coût de la vie

Le cadre institutionnel de l'économie régionale

La compagnie Robin, la plus ancienne et la plus puissante des entreprises jersiaises², possède déjà, au début du XIX^e siècle, un monopole incontesté sur les pêcheries de la baie des Chaleurs (Lee 1984). Son établissement de Paspébiac, qui n'était à l'origine (1766) qu'un modeste comptoir de commerce, est au cœur de ses activités. Le gérant-général coordonne le mouvement des bateaux, supervise la distribution des marchandises ainsi que la collecte et le chargement des cargaisons de morue séchée. Il assume en outre la direction de son chantier, où de nombreux artisans et manœuvres sont affectés à la construction navale et à la fabrication des innombrables produits de forge, de tonnellerie et de voilerie destinés à la Compagnie ou à ses clients.

Afin de mieux satisfaire les besoins d'une clientèle de plus en plus nombreuse, la Compagnie dote successivement les établissements de Percé (1790), Grande Rivière (1833), Caraquet (1838) et Newport (1854) d'une large mesure d'autonomie administrative. Ce processus de différenciation et de réorganisation de l'espace commercial reproduit au sein de chaque nouvelle administration (department) la double fonction de comptoir de commerce et d'établissement de pêche. À titre de marchand, le gérant local entretient des rapports étroits et continus avec tous les clients (dealers ou « pratiques ») de la Compagnie qui résident dans son territoire administratif; il traite avec les propriétaires d'établissements de pêche ou « maîtres de grave », auxquels il livre les marchandises les plus diverses et fournit les crédits nécessaires à la bonne marche de leurs entreprises et au paiement de leurs engagés. À titre de maître de grave, il assume lui-même la direction de l'établissement de pêche autonome (own fishery) de la Compagnie.

La compagnie Robin, déjà solidement implantée dans la baie des Chaleurs, est particulièrement prompte à tirer profit de la conjoncture qui, à partir de 1815, favorise l'expansion du commerce jersiais. Elle forme un partenariat d'affaires avec la principale maison de courtage de Naples³, qui dispose en priorité et aux meilleurs prix de ses cargaisons de morue séchée et fait charger ses bateaux de diverses marchandises (huile d'olive, fruits, etc.) destinées aux ports anglais. Elle achète et fait fabriquer, par l'intermédiaire de son agent de Liverpool, des quantités massives de marchandises industrielles (Manchester goods) qui sont transportées

Fondée en 1765 à Saint-Hélier, Jersey, la Robin Pipon and Co. devient en 1783 la Charles Robin and Co.

^{3.} Il s'agit de la compagnie Mainguy (divers associés dans le temps) qui, par suite de la fusion de ses intérêts avec ceux de Raulin Robin, l'un des principaux partenaires de la compagnie Robin, allait devenir en 1849 la Mainguy. Robin and Co.

au printemps vers la baie des Chaleurs. Grâce au développement de ce commerce « triangulaire », la compagnie réalise des profits et des économies d'échelle considérables. Elle peut ainsi offrir à ses clients gaspésiens des prix défiant toute compétition, à la fois plus élevés pour leur morue et plus bas pour les marchandises importées. Dans ces conditions, elle peut consolider son emprise sur l'organisation du commerce et réduire l'autonomie des marchands locaux, qui représentent désormais autant d'intermédiaires dans son rapport avec ses producteurs-consommateurs.

L'expansion du commerce morutier ne manque pas cependant de susciter la formation de nouvelles entreprises, désireuses elles aussi de profiter de la conioncture. Fondées par d'anciens gérants d'établissement (tous jersiais) de la compagnie Robin, les compagnies William Fruing (1832). John Le Boutillier (1833). Le Boutillier Brothers (1838) et De la Perrelle Brothers (1855), adoptant les mêmes principes de gestion que ceux de leur devancière. s'implantent à la périphérie du territoire maritime gaspésien, sur la rive sud de la baie des Chaleurs et sur la côte de Gaspé, ainsi que sur la côte du Labrador (détroit de Belle-Isle). Cette expansion de la plate-forme géographique du commerce jersiais n'entame pas toutefois le monopole de la compagnie Robin sur les pêcheries de la baie des Chaleurs. Elle ne fait guère sentir ses effets que sur le recrutement des hommes « de la baie », qui préfèrent souvent être employés à titre de saisonniers dans les établissements lointains des entreprises concurrentes plutôt qu'à Percé ou Grande Rivière. Cette expansion, cependant, tend à se consolider à plus long terme, à la mesure du peuplement des régions périphériques, sous la forme de rapports de clientèle de même type que ceux déjà établis par la compagnie Robin. Et c'est ainsi que chaque compagnie en vient à constituer un monopole du commerce sur son propre territoire d'implantation.

Le développement des communautés de pêcheurs

L'économie morutière gaspésienne repose, au XIXe siècle, sur la pêche côtière. Celle-ci met en œuvre une forme d'organisation du travail et des moyens de production qui demeurera pratiquement inchangée jusqu'au siècle suivant. À l'étape de l'acquisition, l'unité de production, la barge, associe deux pêcheurs, un « maître » et un « devant » de barge, qui disposent de lignes à main munies d'un simple hameçon — appâté de hareng, de caplan ou de maquereau — et d'une petite embarcation non pontée — de 20 à 22 pieds de longueur — propulsée à la rame et à la voile. Ils pêchent généralement à moins de cinq kilomètres de la côte, à proximité de leur port d'attache et de la plage de galets aménagée, ou « grave », sur laquelle ils font sécher leur morue. À l'étape de la transformation du produit de la pêche, l'unité de production, la grave ou le « room », associe sous la direction d'un « maître de grave » un nombre variable de « terriens » ou « graviers », parmi lesquels on retrouve le trancheur, le saleur et l'homme de grave — ou le gravier proprement dit (Lepage 1983, chap. 4; Samson 1986, chap. 2).

Les observateurs de l'époque, frappés par l'uniformité dans l'espace et dans le temps des techniques et du mode d'organisation de la pêche côtière, ont cru devoir l'attribuer tantôt au « traditionalisme » — et à la mentalité — des pêcheurs, tantôt à celui des compagnies ou des marchands de morue. Cette absence de dynamisme,

pourtant, procède moins du refus de l'innovation, de la part des producteurs comme des marchands, que de la nécessité de respecter certaines contraintes essentielles à la production d'un produit fini de grande qualité, capable de résister à la détérioration qui menace toute cargaison de morue séchée transportée et entreposée pendant de longs mois sous un climat chaud et souvent humide. La pêche côtière apparaît comme la seule formule technique compatible avec le maintien de cette qualité tant recherchée. La brève durée des expéditions de pêche — moins d'une demi-journée —, en effet, favorise la transformation rapide du poisson, qui constitue le principal gage de sa conservation à très long terme. C'est pourquoi les marchands n'encouragent guère la pêche en barge ou en goélette sur les bancs éloignés de la côte. La pêche en goélette, en particulier, outre qu'elle apparaît trop onéreuse et d'un faible rapport comparatif, ne peut que livrer un produit de qualité inférieure, incompatible avec les exigences des principaux marchés d'exportation. Afin d'assurer ce contrôle de la qualité à la source, les marchands pratiquent une politique d'allocation sélective du crédit à ceux de leurs clients qui se révèlent capables de rencontrer ces exigences, et chargent leurs agents — les « culler » ou « colleurs » — de procéder au classement systématique du poisson avant le chargement.

La pêche côtière dicte à l'économie morutière gaspésienne un développement essentiellement quantitatif. Faute de prendre appui sur une transformation des moyens de production, la compagnie Robin, à l'instar des autres entreprises jersiaises, fonde son expansion sur l'accroissement du volume de ses investissements sous la forme de créances consenties à un nombre toujours plus élevé de pêcheursclients (Tableau 1).

La disponibilité des crédits favorise le développement de nouvelles entreprises et la consolidation de celles qui ont fait la preuve de leur solvabilité à plus long terme. Elle facilite la formation précoce de nouveaux ménages, puisque le jeune pêcheur, grâce aux moyens financiers et matériels dont il dispose, peut ainsi se libérer de ses obligations à l'égard de sa famille d'origine et fonder sa propre entreprise. Dans une région marquée de surcroît par la présence d'un excédent de célibataires masculins en service dans les stations de pêche, une telle politique d'allocation libérale de moyens de produire et de consommer ne peut que soutenir une expansion démographique rapide. La formation de nouveaux ménages et de nouvelles entreprises de pêche apparaît d'autant plus impérative que les jeunes pêcheurs ne peuvent guère espérer devenir titulaires d'un compte en propre auprès de leur créditeur, et jouir des « privilèges » qui lui sont rattachés, sans accéder d'abord au statut marital, gage de responsabilité économique. La politique de crédit favorise également l'élargissement de la famille, car si une famille nombreuse occasionne une surcharge de frais de consommation non productive au cours de sa période de formation, elle fournit en contrepartie la main-d'œuvre stable dont le

^{4.} Comme en fait foi la correspondance du gérant-général de la compagnie Robin, qui transmet à ses subordonnés les doléances des consignataires chargés de l'entreposage et de la vente de ses cargaisons sur les marchés étrangers, la qualité du produit de la pêche sur les bancs est toujours sujette à caution. La piètre réputation de la morue séchée produite par les pêcheurs du nord-est du Nouveau-Brunswick, qui s'aventurent souvent, à leurs risques et périls, sur le banc de Miscou, tient précisément à sa détérioration plus rapide.

	Tableau 1				
La clientèle de la compagnie Rob	in dans la b	baie des (Chaleurs,	de 1831 i	1861

	Nombre de clients*			
_	Paspébiac	Grande Rivière	Percé	Total
1831	189	121	272	582
1841	259	164	210	634
1851	278	229	239	746
1861	291	386	371	1,048

Source: Lepage 1983: 286.

* Le client est défini ici comme le titulaire d'un compte auprès d'un des comptoirs de commerce de la Compagnie. Il représente généralement un ménage, plus rarement deux, ainsi que les engagés associés à l'entreprise familiale. Pour chaque client attitré, on doit ainsi compter en moyenne de cinq à sept dépendants réguliers ou occasionnels.

chef de famille a besoin pour assurer la viabilité de son entreprise et sa transmission éventuelle à ses enfants.

Les familles de pêcheurs de la baie des Chaleurs sont concentrées sur les parties du littoral les plus favorables au séchage de la morue, les embouchures des rivières et les ports naturels. L'expansion du volume du commerce morutier s'y traduit donc par une division toujours plus poussée de l'espace riverain propice au séchage et par la réduction de la taille des établissements. La pratique de l'héritage égalitaire entre les fils des maîtres d'établissement contribue par ailleurs à accélérer cette fragmentation. On retrouve ainsi au sein de chaque localité une opposition caractéristique entre un centre, où les établissements de pêche (« graves ») forment un tissu dense et enchevêtré, et une périphérie, où de petits établissements familiaux dispersés vivent en marge de l'économie marchande dominante.

Ces familles marginales poursuivent une stratégie d'exploitation mixte qui combine la pêche à petite échelle, le travail salarié dans les grands établissements et une agriculture d'appoint, le plus souvent abandonnée aux femmes et aux enfants. Handicapée par le sous-financement et par la faible productivité, la pêche est d'un trop faible rapport pour retenir les hommes de s'embaucher auprès des « maîtres » capables de leur offrir des conditions de travail et des salaires supérieurs. Elle demeure, au mieux, une activité intermittente. L'agriculture, malgré l'existence d'un marché local, car les maîtres sont tenus en vertu des contrats qu'ils signent avec leurs engagés de les nourrir pendant toute la durée de leur service, ne parvient que rarement pour sa part à produire des excédents sur une base régulière.

La baie des Chaleurs, une région économiquement différenciée

La côte nord de la baie des Chaleurs constitue un espace économique différencié. Sa partie occidentale, comprise entièrement dans le comté de Bonaventure, est vouée à l'agriculture, à l'élevage et à l'exploitation forestière, la pêche y jouant un rôle secondaire. Elle comprend les villages acadiens de Maria, Nouvelle, Carleton et Bonaventure, dont les habitants sont les descendants des réfugiés de la dispersion des années 1760, et des villages de composition ethnique mixte où dominent,

comme à New Richmond et à New Carlisle, les éléments anglophones d'ascendance loyaliste américaine, arrivés en 1784. Sa partie orientale, qui chevauche la frontière des comtés de Bonaventure et de Gaspé et s'étend de Paspébiac à Percé, est vouée entièrement à la pêche. Elle comprend des villages peuplés de Canadiens français ou « Canadiens » de vieille souche et, en plus petit nombre, d'Acadiens originaires des communautés de la partie ouest de la côte, ainsi que de Jersiais, d'Irlandais et d'Écossais (Bélanger, Desjardins et Frenette 1981 : 142 et passim : Frenette 1991). Ces deux parties de la côte ne cessent, à partir du début du XIX^e siècle, de renforcer leur complémentarité économique, qui prend la forme d'un mouvement des marchandises et de la main-d'œuvre saisonnière d'ouest en est, compensé par des transferts de profits commerciaux et de salaires.

Tandis que la compagnie Robin, comme on l'a vu, concentre à son profit le commerce morutier qui se déploie à l'est de la côte, les marchands généraux des principaux villages de sa partie occidentale — anglophones pour la plupart — organisent le commerce de ses excédents de produits agricoles — et de son bois d'œuvre — afin de mieux répondre aux besoins de l'industrie de la pêche et des communautés qui en dépendent. Il semble que l'existence de tels excédents résulte moins de l'accroissement absolu du volume de la production que de la productivité accrue d'une partie des entreprises agricoles. La marginalisation croissante des petits agriculteurs a ainsi contribué au développement d'un courant migratoire saisonnier de plus en plus ample en direction des établissements de pêche de la partie est de la région. Que cette différenciation demeure incomplète ressort bien du fait que la majorité des pêcheurs « de la baie » continuent, lors même qu'ils sont engagés loin de leur village de résidence, de contribuer à l'entretien de leurs lopins de terre, et qu'ils insistent, au moment de conclure leur engagement, pour ne travailler qu'entre la fin des semailles et le début des récoltes.

Les travailleurs migrants « de la baie » sont embauchés au cours de l'hiver qui précède la campagne de pêche par les recruteurs de la compagnie Robin et de ses concurrents : à titre de pêcheurs, ils côtoient, au sein des grands établissements, les graviers « canadiens » originaires du district de Québec et, avant 1850, les marins jersiais affectés à la fonction de pêcheurs pendant toute la période au cours de laquelle leurs navires sont immobilisés en attente des cargaisons de morue. Ils sont également embauchés par les maîtres de grave des diverses stations de pêche, soit en vertu d'une entente verbale conclue sur les lieux au terme de la campagne précédente, soit par l'intermédiaire des recruteurs de la Compagnie. Leurs contrats de travail spécifient la durée et la période de leur engagement, leur salaire mensuel ainsi que la valeur des « avances » (de salaire) en marchandises — ou plus rarement en argent — que l'employeur leur consent avant le début de la campagne de pêche.

La localité de Paspébiac a longtemps été une destination privilégiée pour les pêcheurs saisonniers de la baie des Chaleurs, en plus d'accueillir les commis, artisans, marins et manœuvres employés dans les grands établissements des compagnies Robin et Le Boutillier Brothers (1838) du banc de Paspébiac. Mais à partir de 1840 et surtout 1850, à mesure que ces établissements perdent graduellement leur fonction de station de pêche au profit de leur fonction commerciale et industrielle (Lepage 1980, 1987a), ils prennent l'habitude, et les pêcheurs de Paspébiac

avec eux, de se porter vers les stations de pêche situées plus à l'est. Au même moment la baisse de la productivité de la pêche à la morue, qui se poursuivait jusque-là dans les localités de Carleton et de Bonaventure, provoque un excédent de départs vers ces mêmes stations et à partir de 1854 vers les stations de pêche de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, ouverte désormais, grâce à l'abolition du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'exploitation et au peuplement libres (Lepage 1987b).

Le système d'approvisionnement alimentaire

Le système d'approvisionnement alimentaire des communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs repose sur des apports de plusieurs sources complémentaires : aux achats de produits vivriers en provenance de Québec, de Halifax et de la partie occidentale de la baie s'ajoutent les produits de l'industrie domestique locale.

La compagnie Robin « importe » de Québec de la farine et du pain, du porc et du bœuf salés, du beurre et du thé, de Halifax, du rhum, du sucre et de la mélasse. En 1841 par exemple elle affrète sept goélettes — dont six prennent le départ de Québec — pour le transport des denrées qu'elle destine à ses clients (Tableau 2).

Tableau 2

Les importations de produits vivriers de Québec et de Halifax par la compagnie Robin, en 1841

	Valeur (livres sterling)	%	%
Québec			
Farine (1,568 barils)	2 455	64,1	52,9
Pain	330	8,6	7,1
Porc	316	8,3	6,8
Thé	285	7,4	6,1
Beurre	195	5,1	4,2
Bœuf	122	3,2	2,6
Pois	81	2,1	1,7
Farine de maïs	46_	1,2	1,0
	3 820	100,0	82,4
Halifax			
Rhum	372	46,1	8,0
Sucre	227	28,1	4,9
Mélasse	107	13,3	2,3
Farine de maïs	46	5,7	1,0
Riz	30	3,7	0,6
Café	23	2,9	0,5
Autres	2	0,2	0,0
	807	100,0	17,3
Total	4 637		99,7

Source: Lepage 1983: 216.

Au cours de la période 1830-1850, marquée par des difficultés de subsistance persistantes, les produits vivriers qu'elle fait venir de Québec prennent une importance croissante dans le commerce d'alimentation; leur valeur d'achat à la source, de 2,686 livres par an de 1833 à 1840, atteint 5,492 livres de 1841 à 1850 (Lepage 1983 : 212). Cette augmentation résulte de l'accroissement du nombre de ses clients et de leur dépendance accrue de ces moyens de subsistance, ainsi que de la hausse des prix des principales denrées sur le marché. La farine représente à elle seule de 50 à 70% des frais d'achat de la Compagnie et de 40 à 50% des dépenses d'alimentation de ses clients — 20 à 25% de l'ensemble de leurs dépenses. Le tableau 3, qui présente le bilan des achats d'un client de Grande Rivière au magasin de la Compagnie au cours de l'année 1841, illustre l'importance de cette denrée essentielle, dont le commerce permet par ailleurs au marchand de réaliser un profit net de l'ordre de 15 à 20% (Lepage 1983 : 217).

Les denrées en provenance de la partie occidentale de la baie des Chaleurs ne diffèrent pas substantiellement de celles que les familles de pêcheurs produisent elles-mêmes. Mais elles viennent combler les déficits de leur production domestique. Nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos connaissances, évaluer l'ampleur de ce trafic régional, qui est d'autant plus difficile à mesurer qu'il demeure irrégulier et implique de multiples agents. Il concerne surtout les pommes de terre, dont la production du comté de Bonaventure excède par quatre fois celle du comté de Gaspé, l'avoine, l'orge et le foin, plus rarement les viandes de porc et de bœuf (Tableau 4). Le régime de subsistance des communautés de pêcheurs de la partie orientale de la baie des Chaleurs doit s'accommoder d'un équilibre précaire entre ces apports de l'extérieur et les produits de l'industrie domestique locale. Tout indique d'abord que les ressources de la mer, pourtant abondantes et diversifiées,

Tableau 3

Répartition des dépenses de consommation d'un client de la compagnie Robin
(Joseph Baudin) à Grande Rivière, en 1841*

	Valeur*	c.	જ
Aliments	<u> </u>		
Farine	11.11.7	41.5	21.1
Pommes de terre	3.16.6	13.7	7.0
Sucre	2.16.1	10.0	5.1
Biscuits	2.11.0	9.2	4.7
Rhum	2. 5.0	8.0	4.1
Autres	4.16.9	<u>17.6</u>	_8.8
	27.16.11	100.0	50.7
Agrès de pêche, sel, etc	14.12.2		26.7
Autres	12. 5.2		22.4
Total	54.14.4		99.8

Source: Lepage 1983: 338.

*En livres, shillings et pence.

Tableau 4

La production agricole des comtés de Bonaventure et de Gaspé, en 1831

	Bonaventure		Gaspé	
_	Total	Moy./fam.	Total	Moy./fam
Production agricole (minots)	- ·			
Pommes de terre	426 940	454	102 525	118
Blé	5 470	5,8	4 872	5,6
Avoine	3 600	3,8	1 920	2,2
Orge	3 400	3,6	1 583	1,8
Pois	432	0,5	488	0,5
Seigle	16	_	302	0,4
Bétail (unités)				
Moutons	5 318	5,7	3 662	4,2
Porcs	3 971	4,2	2 438	2,8
Bœufs	3 195	3,4	2,216	2,6
Chevaux	360	0,4	317	0,8

Source: Ommer 1991: 119.

ne contribuent que de façon marginale à la subsistance des familles. La majorité des espèces comestibles sont utilisées davantage comme moyens de capture de la morue qu'elles ne sont recherchées pour leur apport alimentaire. En plus de la morue, qui peut être consommée tout au long de l'année, seul le hareng joue un rôle de première importance dans l'alimentation locale; particulièrement abondant en mai et en juin, il sert alors d'aliment de « soudure » entre la fin de l'hiver et l'arrivée des premiers bateaux de ravitaillement.

La production agricole à caractère domestique constitue dans ces conditions un apport essentiel à la subsistance des familles. Une vue sommaire de la production agricole de Grande Rivière, qui demeure avant 1850 l'épicentre des crises alimentaires qui affectent la partie orientale de la baie des Chaleurs, montre que, tandis que sa population augmente par trois fois entre 1831 et 1844, ses habitants mettent en culture une surface 3,8 fois plus étendue. La production agricole paraît cependant stationnaire : les récoltes d'orge et d'avoine augmentent peut-être sensiblement, mais celle de pommes de terre, qui est de 143 minots en 1831, ne donne plus que 43 minots par famille en 1844. Les habitants de Grande Rivière ne possèdent en moyenne que quelques têtes de bétail : moins de deux bêtes à cornes (bœufs) et, suivant l'année d'observation, entre 1,4 et 3,9 moutons et 1,2 et 2,6 porcs (Tableau 5). C'est pourtant le déficit de cette production, aussi faible soitelle, qui précipite le plus souvent le déclenchement d'un épisode de crise alimentaire.

La compagnie Robin encourage la pratique de l'agriculture et de l'élevage domestiques chez ses clients. En effet, les pêcheurs peuvent s'y consacrer lorsque les conditions climatiques leur interdisent toute sortie en mer, ce qui leur permet de réduire leurs dépenses de consommation et d'affecter une plus large part de la

Tableau 5	
La production domestique à Grande Rivière,	1825-1844

	1825		1831		1844	
•	N.	Moy. fam.	N.	Moy. fam.	N.	Moy. fam.
Population	157		257		469	
N. ménages	25		43		74	
N. acres en culture	119	4.8	120	2,8	451	6.1
Production agricole (minots)						
Pommes de terre	n.d.*		6.160	143,6	3.185	43,0
Pois	n.d.		45	1.0	n.d.	
Seigle	n.d.		140	3,6	n.d.	
Orge	n.d.		120	2.8	705	9,5
Avoine	n.d.		0		452	6,1
Bétail (unités)						
Bêtes à cornes	49	2.0	62	1.4	115	1.6
Moutons	36	1.4	169	3.9	153	2.1
Porcs	30	1.2	127	2,6	161	2.2
Chevaux	0		11	0.3	28	0.4

Source : Archives nationales du Canada, Census Returns, Bas-Canada 1825 et 1831 et Canada Uni 1844, Comté de Gaspé (microform).

marge de crédit dont ils disposent à des investissements productifs : équipement de pêche, sel, etc.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la production vivrière tende à être généralisée, malgré les exigences plus impératives encore de l'industrie de la pêche. Mais elle est peu diversifiée et d'un volume assez semblable d'une famille à l'autre, sans excédents commercialisables, et l'autosuffisance qu'elle procure ne concerne qu'une partie seulement des denrées essentielles à l'alimentation. Ces produits, consommés sur place directement ou au terme d'échanges interfamiliaux, ne représentent au vrai qu'une bien faible partie des moyens de subsistance disponibles. Comme leur production, au cours des années plus favorables, suffit à peine à assurer le nécessaire, la sécheresse, le gel précoce ou la pluviosité ont pour effet d'affecter simultanément et massivement toute la population et de la conduire au seuil de la famine.

Disettes et crises de subsistance

La disette hivernale sévit à l'état endémique dans les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs tout au long de la période 1815-1850. Elle se manifeste à partir du moment où les réserves de vivres disponibles montrent des signes d'épuisement et vient à son terme avec l'ouverture de la nouvelle saison de

^{*} Non disponible.

navigation. Elle apparaît d'autant plus tôt au cours de la saison morte, et touche un nombre d'autant plus élevé de familles et de communautés, que ces réserves sont pauvres.

Dans un contexte où la production vivrière demeure faible et où la compagnie Robin pratique un commerce de ravitaillement sélectif et restrictif qui vise d'abord à consolider ses rapports de clientèle et à maximiser ses profits, ces réserves alimentaires sont à peine suffisantes pour répondre aux besoins les plus impératifs des familles. Aussi, tout changement ayant pour effet de détériorer ou de perturber les conditions de production ou de commerce, loin d'être résorbé, déclenche-t-il un processus complexe, où une foule de facteurs agissent de concert pour composer un tissu et une chaîne d'événements qu'on peut désigner par l'expression de « crise de subsistance ».

Les facteurs climatiques jouent un rôle déterminant dans la perturbation de la constitution des réserves alimentaires. La sécheresse et la pluviosité excessive, la réduction, par suite du gel précoce, de la durée d'une saison de végétation déjà brève, affectent en effet d'autant plus sévèrement les récoltes de céréales et de légumes qu'on a affaire ici à une agriculture de faible rapport, sur laquelle les habitants comptent à la fois pour combler leurs besoins alimentaires et pour nourrir leurs animaux.

Les aléas de la navigation d'automne sur le fleuve et dans le golfe du Saint-Laurent, entre Québec et la Gaspésie, représentent une autre source de perturbation importante. Il n'est pas rare en effet que les goélettes chargées du ravitaillement ne puissent parvenir à destination, par suite de l'obstruction des glaces, de la persistance de vents défavorables, d'un naufrage ou d'une avarie majeure, privant ainsi les habitants des provisions d'hiver qui leur étaient destinées. La compagnie Robin, qui fait fonction d'intermédiaire entre les grossistes de Québec et ses clients gaspésiens, a d'autant plus d'intérêt à favoriser le départ et l'arrivée tardives de ses goélettes de ravitaillement qu'elle peut ainsi réduire ses frais d'entreposage tout en profitant de la baisse des prix d'achat des denrées qui survient au cours de la période précédant la clôture de la saison de navigation. La poursuite d'une telle politique de gestion des réserves de denrées ne peut que rendre inévitable, à plus ou moins long terme, l'incidence de graves déficits alimentaires.

La réduction du volume du ravitaillement et de la production agricole locale a pour effet de donner à la compagnie Robin, pour autant qu'elle demeure le principal dépositaire des réserves alimentaires de la région, un pouvoir discrétionnaire. Devant l'insuffisance des réserves, elle peut mettre en œuvre une politique de rationnement qui assujettit la livraison des vivres à ses propres conditions. Ses modalités d'application montrent qu'elle ne constitue qu'un prolongement ou une variante de sa politique commerciale régulière. Elle vise en effet à réaliser un compromis entre la nécessité de maintenir ses clients et leurs familles actifs et productifs (et de prévenir l'émigration) et celle de limiter l'accumulation de créances irrécouvrables.

La compagnie dessert en priorité ses meilleurs clients (best dealers), les « maîtres de grave », qui obtiennent les vivres qu'ils réclament à titre d'« avances » sur le revenu de leur prochaine campagne de pêche; leurs engagés, pêcheurs

et graviers, obtiennent eux aussi des « avances » de salaire, allocations qui constituent un puissant incitatif à renouveler leur engagement. Les maîtres de grave les plus en vue profitent souvent de ces « libéralités » pour venir en aide aux familles en situation de détresse, distribution « silencieuse » ou discrète (de ces familles, on dit au'elles « se cachent derrière eux ») qui constitue une puissante obligation à leur égard. Les marchands et autres intermédiaires locaux de la compagnie Robin. pour leur part, éprouvent dans ces conditions la plus grande difficulté à satisfaire à la fois les exigences de leur créditeur, qui leur prescrit de restreindre ou de cesser la distribution des vivres aux familles démunies, et celles de la communauté, qui insiste en période de disette sur l'obligation morale de distribuer les rares ressources disponibles en fonction des besoins des familles. En période de crise, les gérants locaux de la Compagnie, contraints de se conformer plus strictement à sa politique de crédit, font souvent l'objet de menaces de la part de leurs clients : il est significatif que celles-ci soient toujours proférées à l'occasion du refus de leur consentir les avances qu'ils réclament avec insistance. La Compagnie dessert également en priorité ceux de ses clients qui, en s'engageant à lui fournir des services ou à lui livrer les produits de leurs travaux d'hiver (barge de pêche, bois de chauffage, etc.), trouvent ainsi le moyen de solder leurs créances antérieures ou de les maintenir à l'intérieur des limites jugées tolérables par leur créditeur. En distribuant sélectivement ses réserves de vivres sur la base de considérations strictement économiques, la compagnie Robin abandonne à leur sort une partie substantielle des familles de la région; afin de calmer l'indignation de la population, elle consent néanmoins à leur livrer, à fonds perdus, de petites quantités de vivres (dont ses registres de comptabilité portent la trace, sous la rubrique des charity accounts).

Les épisodes de crise

Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs vivent à partir de 1815 dans des conditions de déficit alimentaire chronique. Les hivers 1816-1817, 1822 à 1824 et 1827 à 1829 voient apparaître les premières manifestations d'une crise de subsistance qui va se poursuivre de façon continue de 1831 à 1850, avant que le développement de la navigation à vapeur et du travail salarié — dans les chantiers de coupe du bois de l'extérieur de la région —, en améliorant les conditions d'approvisionnement de la région et en procurant à ses habitants des moyens financiers supplémentaires, ne viennent en atténuer considérablement la sévérité⁵.

Pendant toute cette période, l'insuffisance de la récolte des pommes de terre demeure au cœur de la crise; elle oblige les habitants à s'en procurer au prix fort ou à dépendre davantage des achats de farine auprès des marchands. Comme le produit de la récolte sert également à nourrir le bétail, pour lequel on manque de foin et de plantes fourragères, il ne suffit que rarement à assurer la prochaine semence.

^{5.} Les événements qui accompagnent la faillite de la compagnie Robin, en janvier 1886, révèlent pourtant la continuité et l'étendue de leur dépendance jusqu'à la fin du siècle. Les émeutes qui suivent la fermeture inopinée de ses magasins et la mise sous scellés de ses marchandises — par suite de l'émission d'une ordonnance de saisie au profit de ses créanciers — sont en effet motivées par la volonté de la population d'échapper à la famine en s'emparant par la force des réserves de vivres auxquelles elle estime avoir droit en vertu des obligations de la Compagnie à son égard.

Comme l'observait McCulloch (1847), la culture des pommes de terre s'est répandue en Europe à partir de la fin du XVIII^e siècle parce qu'elle a offert un rendement économique et nutritionnel bien plus élevé, par unité de surface cultivée, que celle des céréales comme le blé. Elle procure en effet en abondance et à faible coût un aliment particulièrement riche en nutriments, si bien que son développement peut soutenir une forte croissance démographique tout en contribuant à limiter au minimum le niveau des salaires de ceux pour qui elle constitue une ressource complémentaire. Le développement d'un régime de subsistance fondé sur la culture des pommes de terre comporte cependant des inconvénients et des risques évidents; la récolte demeure en effet fort variable d'une année à l'autre et son produit ne peut être entreposé pendant une période plus longue que celle d'un seul cycle annuel. Tandis qu'une récolte insuffisante entraîne une pénurie qui peut conduire jusqu'à la famine, une récolte excédentaire occasionne inévitablement des pertes. De plus, en raison du volume et du poids des cargaisons de pommes de terre, le recours à l'importation afin de compenser les pénuries locales demeure une solution onéreuse (idem : 1049). Lorsque la récolte fait défaut, une population largement dépendante des pommes de terre pour sa subsistance se voit le plus souvent forcée de recourir à des denrées de valeur supérieure, dont il lui est difficile d'assumer les coûts :

During a period of scarcity, men cannot go from a low to a high level: if they would elude its pressure, they would leave the dearer and resort to cheaper species of food. But to those who subsist on potatoes this is not possible; they have already reached the lowest point in the descending scale.

McCulloch 1847: 1049

Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs considèrent la pomme de terre comme « le pain du pays ». La culture des pommes de terre comporte pour elles les mêmes avantages, risques et inconvénients que ceux que doivent assumer les populations agricoles qui en dépendent. Mais son rendement demeure trop faible pour servir de stimulant à l'accroissement de la population régionale. Elle ne soutient que médiocrement, en réalité, une expansion démographique dépendante au premier chef de la disponibilité de crédit marchand⁶. Si les familles de pêcheurs sont poussées, lorsque la récolte fait défaut, jusqu'au seuil de la famine, les pénuries ont surtout pour conséquence de renforcer leur dépendance des marchands créditeurs.

L'automne 1831 marque le début d'une longue période de crise. Privés par la sécheresse d'une bonne partie de leur récolte habituelle de foin, les habitants se voient forcés, au cours de l'hiver qui suit, de nourrir leurs animaux à même le produit de leur récolte de pommes de terre. Une seconde sécheresse, à l'été 1832, précipite la crise; les pommes de terre, semées en quantité réduite, ne parviennent que lentement à maturité et au milieu d'octobre, au moment où on s'apprête enfin à les récolter, une tempête précoce vient les ensevelir sous un épais couvert de neige.

^{6.} Omohundro (1985) note que la pomme de terre est à cette époque le principal produit de l'agriculture domestique et moyen de subsistance des communautés de pêcheurs de l'est du Canada. La culture des pommes de terre n'explique certes pas le formidable accroissement démographique de la population de Terre-Neuve de 1750 à 1850, mais celui-ci n'aurait sans doute pas été possible sans sa généralisation.

On estime que les habitants de Grande Rivière et de Percé manquent de quelque 1500 barils pour subvenir à leurs besoins essentiels au cours de l'hiver. Ce déficit survient au moment où l'on apprend qu'une épidémie de choléra, qui a éclaté à Québec, y retient en quarantaine plusieurs des goélettes chargées des approvisionnements d'hiver.

Cette conjoncture provoque à partir de l'automne 1832 une forte hausse du prix de tous les aliments périssables. La farine, qui remplace la pomme de terre, commande un prix élevé. Comme la dernière campagne de pêche a été médiocre, les habitants ont contracté envers la compagnie Robin de fortes dettes et on appréhende déjà la famine. Afin d'échapper à la misère, nombre de jeunes gens de Grande Rivière et de Newport cherchent emploi dans les chantiers de coupe du bois de la rive sud de la baie et les habitants de ces localités ne doivent leur survie qu'à la consommation de morue de qualité « inférieure » pendant toute la durée de l'hiver. Entre temps, la Compagnie a fait importer de 800 à 1000 barils de pommes de terre de Jersey afin de procurer à ses clients les semences dont ils ont besoin pour la nouvelle saison. Au printemps 1833, ils vont en consommer la majeure partie. Devant l'insuffisance des semences et l'incidence d'une nouvelle sécheresse au cours de l'été 1833, les autorités gouvernementales, pressées à leur tour d'intervenir, font distribuer gratuitement, à l'automne suivant, de 300 à 400 barils de farine aux habitants les plus démunis de Percé et de Grande Rivière et de quelques autres communautés de la côte de Gaspé. Préoccupées surtout, elles aussi, de fournir à la population les moyens de rompre le cycle de la misère, elles font distribuer au printemps suivant les grains de semence et les pommes de terre nécessaires8.

Au cours des années suivantes, les variantes de ce scénario se multiplient. L'écart entre la production domestique de pommes de terre et les besoins de consommation s'accroît au fil des ans. À partir de l'automne 1844, il s'élargit davantage encore avec l'apparition d'une épidémie qui va ruiner les récoltes jusqu'en 1849. Les habitants qui désirent se procurer cette denrée essentielle auprès de la compagnie Robin doivent débourser jusqu'à 10 shillings le baril, le double du prix antérieur. Les pommes de terre qu'on fait venir de la partie occidentale de la baie se révèlent cependant aussi contaminées que celles que produisent les familles de pêcheurs.

La dépendance du district et du port de Québec pour les approvisionnements en farine, qui comptent pour les deux tiers de la valeur des achats de vivres effectués par la compagnie Robin pour le compte de ses clients, contribue elle aussi à entretenir la crise. De 1821 à 1838, la production de blé du Bas-Canada diminue en effet d'année en année, tandis que le prix de la farine qui en provient subit une hausse continue (Ouellet 1971). Son prix de vente dans la baie des Chaleurs, qui est de 42/6 shillings le baril durant l'hiver 1833-1834, atteint les 50 shillings au cours de l'hiver 1835-36, pour se maintenir à ce niveau par la suite. La surconsommation de

Archives nationales du Canada MG 28 III 18 Robin. Jones and Whitman (ci-après RJW) Correspondence. Grand River. 3 août. 28 septembre. 27 octobre et 14 novembre 1832: 21 février et 31 mai 1833.

^{8.} Ibid., 18 décembre 1833; 19 mars et 14 mai 1834.

farine, conséquence de la rareté des pommes de terre, ne peut dans ces conditions que plonger les familles dans l'endettement.

Les responsabilités et les conséquences économiques des crises de subsistance

Face aux crises de subsistance qui affligent les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, la direction de la compagnie Robin estime que, loin d'en tirer profit, elle ne fait que prendre à sa charge des obligations que les habitants négligent d'assumer. Ses agents dénoncent leur imprévoyance et leurs habitudes de « luxure » et leur attribuent l'entière responsabilité de leurs malheurs : « If they allow themselves to starve it is their own fault », affirme en 1824 le gérant de Percé. En mars 1844, le gérant-général de la Compagnie, après avoir autorisé la distribution de pommes de terre et de morue séchée aux habitants de Grande Rivière, exprime la même attitude : « Many of those that were assisted did not really deserve it and may not be grateful for it hereafter, yet it is hard to see people starve when you have the means to relieve them »¹⁰. En avril de la même année, il décide de faire distribuer le reste de la réserve de pommes de terre de la Compagnie à une cinquantaine de familles démunies (un baril par famille) « as an act of charity, ajoute-t-il, of which they are certainly unworthy »¹¹.

Quelques années plus tard, au cours d'un épisode de crise particulièrement dramatique, le gérant de Grande Rivière exprime à nouveau l'opinion commune des agents de la Compagnie :

I have no hesitation to state that the folks here are not a whit the lefs extravagant in their expenditure — indeed they don't seem to take the last notice of Starvation which strikes them in the face, and which a bad fishery will not fail to accomplish¹².

I am sorry to say that the misery that now prevails is mainly attribuable to the indolent, extravagant and improvident habits of the generality of the planters on the coast, although I must nevertheless say that the prevalent scarcity has been much enhanced by last season's poor fishery and the partial failure of the crops. There is also one thing in my humble opinion prove ruinous to the planters generally, is their depending too much on the store for winter advances and the sooner the system is discontinued the better, then I am convinced the result will be beneficied both by the merchants and the planters¹³.

Dans l'idéologie de ses représentants, la libéralité avec laquelle la compagnie Robin distribue les moyens de crédit à ses clients a donc pour effet de les habituer à exprimer des attentes excessives envers la Compagnie et à faire montre d'irresponsabilité dans la conduite de leurs entreprises¹⁴. Les pénuries et les crises de subsis-

^{9.} RJW, Correspondence, Percé, 10 janvier 1824.

^{10.} RJW Paspebiac Letterbook, 21 mars 1844.

^{11.} Ibid., 18 avril 1844.

^{12.} RJW, Correspondence, Grand River, 20 juin 1848.

^{13.} Ibid., 11 mars 1849.

^{14.} Cette interprétation rejoint celle qui a souvent été proposée plus tard par les représentants de la Compagnie afin d'expliquer la faillite de 1886. Celle-ci aurait été le résultat inévitable de sa propension à distribuer trop libéralement et de façon trop peu sélective les moyens de crédit à sa disposition.

tance, dans cette perspective, ne constituent qu'un aspect dysfonctionnel du système commercial, auquel il est possible, bien que difficile dans les circonstances, d'apporter un remède approprié. Si les « excès de générosité » sont déplorés, personne n'a pourtant jamais remis sérieusement en cause la politique de crédit elle-même, et celle, complémentaire, de rationnement en période de crise, qui sont le fondement du rapport entre la Compagnie et ses clients. Loin de n'être qu'un phénomène naturel ou que la conséquence de l'imprévoyance de leurs victimes, les pénuries constituent un moyen de renforcement sélectif des obligations économiques instituées dans le rapport de crédit et de consolidation à plus long terme de la dépendance des familles de pêcheurs envers leur créditeur ou « équipeur » attitré.

Références

BÉLANGER J., M. Desjardins et Y. Frenette

1981 Histoire de la Gaspésie. Montréal et Québec : Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture.

FRENETTE Y.

* Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1690-1940 : essai de synthèse historique », Gaspésie, XXIX, 3-4 (115-116) : 35-45.

LEE D.

1984 The Robins in Gaspé, 1766 to 1825. Markham, Ont.: Fitzhenry and Whiteside.

LEPAGE A.

1980 Le banc de Paspébiac, site commercial et industriel. Québec : Ministère des Affaires culturelles.

1983 Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie. La Charles Robin and Co. dans la baie des Chaleurs, 1820-1870. Thèse de doctorat en anthropologie, Université Laval, Québec.

1987a * Le banc de Paspébiac, siège social de l'empire Robin », Gaspésie, XXV, 3 (99) : 8-14.

1987b « Cap sur le Nord! » Saguenayensia, 29,1: 19-23.

McCulloch J.R.

* Potatoes *: 1047-1050, in A Dictionary, Practical, Theoretical and Historical, of Commerce and Commercial Navigation. Londres: Longman, Brown, Green and Longmans.

OMMER R.

1991 From Outpost to Outport. A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery, 1767-1886. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Omohundro J.T.

* Efficiency, sufficiency, and recent change in Newfoundland subsistence horticulture *, Human Ecology, 13,3: 291-308.

OUELLET F.

1971 Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850 (2 vol.). Montréal : Fides.

SAMSON R.

1986 Pêcheurs et marchands de la baie de Gaspé au XIX siècle. Ottawa: Environnement Canada, Direction des lieux et parcs historiques nationaux.

SEN A.

1981 Poverty and Famine: An Essay on Entitlement and Deprivation. Oxford: Clarendon Press.

SHIPTON P.

1990 « African famines and food security : anthropological perspectives », Annual Review of Anthropology, 19 : 553-594.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Les crises de subsistance dans une économie régionale Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850

Le commerce de la morue séchée est le fondement de l'économie régionale de la Gaspésie au XIX° siècle. Au cours de la période 1815-1850, au moment où celui-ci est en pleine expansion, les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs font face à des disettes hivernales récurrentes. La politique de crédit de la compagnie Robin, l'institution marchande la plus puissante, impose à une masse croissante de producteurs des conditions qui favorisent et limitent à la fois leur production domestique. La politique de rationnement qu'elle met en œuvre à l'occasion des crises de subsistance a pour effet de consolider la dépendance de ses clients à son égard.

Subsistence Crises in a Regional Economy Fishermen's Communities in Chaleur Bay, 1815-1850

Cod-fish trade is the foundation of the Gaspé regional economy in the ninetenth century. During the period 1815-1850, when it is in full expansion, fishermen's communities of Chaleur Bay face recurrent winter hungers. The credit policy of the Robin company, the most powerful merchant institution, impose to a growing mass of producers conditions that both favors and constrain their domestic production. The rationing policy that it puts forth during subsistence crises has the results of consolidating the dependency of its clients.

André Lepage 431, rue Richelieu, app. 2 Québec Canada GIR 1K2